

**Extrait du Registre des Délibérations  
Du Comité deS AGES du Pays Trithois  
SÉANCE DU 06 FÉVRIER 2020  
N° 20200011**

**L'an deux mille vingt, le six février à 18h00**, le comité syndical du Comité deS AGES du Pays Trithois s'est réuni au Comité deS AGES du Pays Trithois à Aulnoy lez valenciennes, Sous la présidence de Isabelle CHOAIN, Vice-présidente aux finances du Comité deS AGES du Pays Trithois.

|                          |                 |
|--------------------------|-----------------|
| Date de la convocation : | 31 janvier 2020 |
| Membres en exercice :    | 32              |
| Présents :               | 19+1pouvoir     |
| <b>UNANIMITÉ</b>         |                 |
| Voix pour                |                 |
| Voix contre              |                 |
| Abstention(s)            |                 |

**Objet :**

**20200011 : Subvention 2020 :  
Prise en charge partielle des  
cotisations mutualistes pour  
le personnel du Comité deS  
AGES du Pays Trithois**

**Titulaires présents :** Robert JOURNEZ « Artres », Julien DUSART et Gérard RENARD « Aulnoy lez valenciennes », Marie Claude SOUPLET « Haulchin », Claudine KERN « Hérin », Charline DOLEZ et Henri DUMOULIN « Maing », Isabelle CHOAIN « Prouvy », Sylvia POTIER « Raismes », Aboud MAJDALANI et Jean Claude DOYEN « Rouvignies », Claudette HONORE « Trith saint Léger », Marc GILLERON « Verchain Maugré »

**Suppléants présents :** Mauricette ARMAND « Haulchin », Marie Jeanne LASSELIN « Hérin », Claudine JOUET et DE CECCO Gisèle « La Sentinelle », Christelle GENARD « Prouvy », Jean Claude GABELLE « Verchain Maugré »

**Excusés :** Liliane ANDRE pouvoir donné à Robert JOURNEZ « Artres », Joël BRUNET et Jean Baptiste PAMART « Famars », Marie Claire BAILLEUX « Haulchin », Franck SCARTOCCETTI « Hérin », Jeannine GOUGET et Bernadette SOPO « La sentinelle », Jean Maurice METAYER et Maud HAMIEAU « Monchaux sur écaillon », Martine DILIBERTO et Pascal TIMPANO « Petite Forêt », Isabelle MOYAUX « Prouvy », Marie Pascale MAITTE, Sarah MAITTE « Quérenaing », Michel PILLON « Raismes », Yvette GARCON et Annie Claude LIONNE « Thiant », Norbert JESSUS « Trith Saint Léger » Michel DUPONT « Verchain Maugré »

**Secrétaire de séance :** Claudette HONORE

**Madame la présidente PROPOSE** de verser un montant de 11 120€ au budget annexe « CIG » pour la prise en charge partielle des cotisations mutualistes de son personnel.

**Le comité syndical**

**Vu l'exposé de Madame la présidente,**

**Et après en avoir délibéré**

**DÉCIDE à l'unanimité** d'accorder le versement d'une subvention pour l'année 2020, de 11 120€ « onze mille cent vingt euros » au budget annexe « CIG » pour la prise en charge partielle des cotisations mutualistes du personnel.

**DIT à l'unanimité** que la dépense sera prélevée à l'article 65737 « subventions vers autres établissements publics locaux » du budget principal 2020 du Comité deS AGES du Pays Trithois.

Ainsi fait et délibéré  
Pour extrait conforme,  
Signé,

Délibération télétransmise  
en Sous-Préfecture de Valenciennes  
le :

COMITÉ des AGES  
Du Pays Trithois

